infos PLUS

LE JOURNAL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION BOURGES PLUS

N°7 • JANVIER 2005

ANNOIX
ARÇAY
BERRY-BOUY
BOURGES
LA CHAPELLE-SAINT-URSIN
LE SUBDRAY
MARMAGNE
MORTHOMIERS
PLAIMPIED-GIVAUDINS
SAINT-DOULCHARD
SAINT-GERMAIN-DU-PUY
SAINT-JUST
SAINT-MICHEL-DE-VOLANGIS
TROUY

SOMMAIRE

▶ DOSSIER «Le budget»
Plus d'investissements et des dépenses maîtrisées ..... P. 1/2

▶ TRAVAUX ..... P. 2

▶ SOLIDARITÉ ..... P. 3
Traitement des boues : mode d'emploi...

▶ DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
FFDM-PNEUMAT ..... P. 3

▶ FAISONS CONNAISSANCE AVEC BOURGES PLUS
Plaimpied-Givaudins
Le cap de l'évolution raisonnée.... P. 4

ÉDITORIAL

2005, une nouvelle année à votre service !

Vous attendez de la Communauté d'agglomération Bourges Plus une action toujours plus efficace, des services toujours plus proches de vous.

Nous sommes mobilisés pour répondre à cette attente. Nous travaillons pour que les services soient… à votre service.

Vous voulez vivre dans une agglomération vive, attractive et dynamique ? Nous travaillons à la faire connaître au-delà de notre propre territoire pour que de nouvelles entreprises s'implantent chez nous, pour que de nouvelles familles s'installent chez nous.

**Vous voulez vivre dans un territoire agréable, préservé et respectueux de l'environnement ?
Nous travaillons à construire cet espace de vie, c'est la vocation des compétences de Bourges Plus (assainissement, eau, transports urbains, habitat, …).**

Vous voulez une Communauté d'agglomération concrète, une organisation harmonieuse et équilibrée de notre territoire. Nous y travaillons et chacune de nos décisions se nourrit de cette ambition.

Le but de notre action est de répondre à vos attentes.

Alors n'oubliez pas que, désormais, pour un certain nombre de secteurs, Bourges Plus est votre interlocuteur.

Bourges Plus et toute son équipe sont à votre disposition.
Bonne année 2005 à tous !

Serge Lepeltier

Ministre de l'Écologie et du Développement Durable
Président de Bourges Plus

DOSSIER «Le budget»

UNE AGGLOMÉRATION DYNAMIQUE POUR CRÉER DES EMPLOIS.

Plus d'investissements et des dépenses maîtrisées

Lors du Conseil communautaire du 10 décembre 2004, l'un des points majeurs fut le vote du Budget Primitif 2005. Le BP 2005 est la pierre angulaire de la vie de la Communauté d'agglomération de Bourges Plus. Les élus fixent les projets, les orientations et les engagements pour l'année 2005.

Ce budget ambitieux et volontaire pour l'Agglomération met en avant une volonté de maîtriser les dépenses. L'investissement montre une réelle capacité d'entreprendre pour favoriser l'installation de nouvelles entreprises et soutenir l'emploi. La Communauté d'agglomération Bourges Plus se doit d'être attractive pour maintenir l'emploi.

DES RECETTES EN AUGMENTATION

Le BP 2005 s'élève à 40 Millions d'euros. Les recettes proviennent essentiellement de la Taxe Professionnelle Urbaine (TPU), de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF), de la dotation de compensation et d'autres allocations et subventions de l'Etat.

Ce montant représente une somme considérable. Il convient de préciser que 83,5 % de cette somme est reversée aux 14 communes de l'Agglomération.

«…une réelle capacité d'entreprendre pour favoriser l'installation de nouvelles entreprises et soutenir l'emploi.»

Le solde net des recettes de Bourges Plus au titre de l'année 2005 correspond à 6,7 Millions d'euros, soit une progression de plus de 15 % par rapport à 2004.

DES DÉPENSES MAÎTRISÉES POUR UN BUDGET AMBITIEUX

La prévision des dépenses de fonctionnement s'élève à 4,7 Millions d'euros, soit une augmentation limitée de 0,32 % par rapport à l'exercice 2004.

Les dépenses sont affectées aux différents services de l'Agglomération et en particulier au financement des opérations du contrat de site signé en janvier 2004.

Concernant l'autofinancement, il est en nette progression par rapport à 2004, soit une augmentation de 72% ; c'est la conséquence directe d'une maîtrise rigoureuse des dépenses.
(suite page 2)

RETROUVEZ L'ESSENTIEL DU BP 2005 SUR LE SITE DE BOURGES PLUS : www.agglo-bourgesplus.fr

LES TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT SUR LE TERRITOIRE DE L'AGGLOMÉRATION

Une ambition BOURGES PLUS partagée !
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

■ ZOOM SUR LES VŒUX AU PERSONNEL DE BOURGES PLUS

Le 7 janvier 2005 s'est déroulée la cérémonie des vœux au personnel de Bourges Plus au Palais d'Auron.

Serge Lepeltier, Président de Bourges Plus, entouré des Vice-Présidents et des conseillers communautaires a assisté à cette réception et a mis en avant le travail et le dévouement du personnel pour la population de l'Agglomération.

TRAVAUX

■ Travaux d'Assainissement

Les travaux d'assainissement réalisés en janvier sont :

- **Suite de la Route des Racines** (début Asnières venant de Saint-Doulchard)
- **Impasse Montplaisir**

■ Travaux d'eau potable

- **Rue Jean Boucher :** poursuite des travaux (changement de canalisation)
- **Avenue du Professeur Fleming**
- **Route de la Charité** (vers le chemin des plantons)
- **Maillage** (relier deux canalisations pour sécuriser le réseau)

GROS PLAN

■ Un site internet à Bourges Plus

La Communauté d'agglomération va se doter prochainement de son propre site internet. Sa mise en service est programmé pour la fin du 1er trimestre 2005. Ce nouvel outil sera intéractif et répondra aux interrogations de la population de Bourges Plus.

Aurélien Marchandou est le nouvel animateur internet, il a pris ses fonctions le 1er décembre. Ses principales missions consistent à la mise en œuvre du site internet de Bourges Plus. Il en assurera la mise à jour, l'animation et le développement…

Aurélien devra également créer et gérer les aspects intéractifs du site, en répondant aux courriers adressés à l'Agglomération, et en permettant à terme, aux usagers de régler leurs factures d'eau en ligne.

Le site sera un outil utile et simple d'accès pour tous.

DOSSIER «Le budget» *(suite)*

Plus d'investissements et des dépenses maîtrisées

DES INVESTISSEMENTS, SOURCE DE RICHESSE

Les efforts seront accentués sur les investissements. 2,9 Millions d'euros du budget général seront affectés essentiellement pour l'extension des travaux Eau Pipact, l'aménagement des aires d'accueil pour les gens du voyage, et pour la construction des rocades nord-est et nord-ouest de Bourges.

BUDGET PRIMITIF 2005 : 40 735 516 EUROS

83,5 % redistribués aux 14 communes de l'Agglomération

PRIVILÉGIER L'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE

En outre, de nombreux dossiers vont se concrétiser et se réaliser prochainement. Tout d'abord, il s'agira, de prévoir le transfert des zones économiques des communes de Bourges Plus vers l'Agglomération, de définir les voiries d'intérêt communautaire et leur transfert vers Bourges Plus, de prendre en compte l'aspect logement et habitat dans notre politique d'aménagement du territoire de la Communauté d'agglomération, de poursuivre l'élaboration du projet d'agglomération avec nos partenaires, de préparer le futur schéma de cohérence territorial et le plan de déplacement urbain.

«…prévoir le transfert des zones économiques des communes de Bourges Plus vers l'agglomération…»

DÉVELOPPER L'OFFRE FONCIÈRE POUR ACCUEILLIR DES ENTREPRISES

A propos de l'économie, le premier constat qu'il convient de faire est que l'offre foncière à l'intérieur des zones d'activités et l'offre immobilière, notamment pour ce qui concerne les locaux industriels sont déficitaires, aussi bien en volume qu'en nature de produits. C'est pourquoi, il est souhaitable de transférer les zones économiques des communes de Bourges Plus vers l'Agglomération afin de rationaliser l'offre.

En outre, de nombreux crédits pour l'acquisition de terrain à hauteur de 1,3 Millions d'euros ont été votés afin de développer l'offre foncière pour les entreprises qui souhaiteraient s'installer. La liste des zones susceptibles d'être acquises n'est pas limitative et pourra notamment évoluer en fonction de la mise en place progressive des Plans Locaux d'Urbanisme. 2,2 Millions d'euros sont également inscrits pour des travaux d'aménagement et d'équipements sur le pôle de l'aéroport.

AGIR POUR L'ENVIRONNEMENT

Les investissement dans ces deux domaines sont importants et nécessaires pour les travaux et les études d'assainissement, cela concerne entre autres les collecteurs des eaux usées (1,3 Millions d'euros), les stations d'épuration de la Chapelle St Ursin, (35 000 euros) de Plaimpied (276 000 euros), de St Germain du Puy (257 000 euros), de Fenestrelay (460 000 euros) et la station de relèvement (77 500 euros).

VEILLER À LA QUALITÉ DE L'EAU

Pour l'eau, le budget consacré aux dépenses s'élève à 4,2 Millions d'euros. De nombreux travaux et études vont être réalisés. L'essentiel est consacré aux réservoirs de Dun (265 000 euros), de Gron (102 726 euros), et 1,5 Millions d'euros sont également inscrits pour le réseau de distribution. ■

UNE ÉCONOMIE DIVERSIFIÉE ET DYNAMIQUE

ET AUSSI :

- 638 000 euros pour l'extension des travaux Eau Pipact
- 1 393 000 euros pour l'aménagement des aires d'accueil des gens du voyage
- 300 000 euros de fonds de concours pour les rocades

LA FIN DES TRAVAUX D'EAU POTABLE RUE LAZENAY

SOLIDARITÉ

Traitement des Boues : mode d'emploi...

L'usine de traitement des Boues en service depuis la mi-janvier 2005.

La gestion des boues d'épuration est l'une des principales préoccupations des collectivités locales. Parmi les filières actuelles d'élimination des boues, la mise en décharge est interdite et l'incinération constitue une solution lourde et peu adaptée en milieu semi-urbain ou rural.

L'évolution de la réglementation européenne rend désormais aléatoire l'épandage agricole de boues non stabilisées et non hygiénisées.

La solution retenue par Bourges Plus, consiste à regrouper les boues des stations d'épuration des différentes communes de l'Agglomération puis à les traiter sur un site qui met en œuvre un procédé de compostage à l'échelle industrielle.

Aussi, la solution de compostage permet d'obtenir un produit final plus intéressant et plus facile à valoriser en agriculture. Cette solution centralisée s'avère plus économique et plus fiable.

L'usine Traitement des Boues en construction

10 000 TONNES DE BOUES ET 10 000 M³ DE CO-PRODUITS BOIS TRANSFORMÉS

L'usine de compostage installée à Bourges est en service depuis quelques jours. Chaque année 10 000 tonnes de boues brutes et 10 000 m³ de co-produits bois et déchets verts en compost y seront transformés.

Le compost de boues s'appuie sur des matières premières complémentaires et naturelles : les boues d'épuration sont mélangées avec un co-produit structurant et sec (écorce, déchets d'élagage) qui a pour but de faciliter l'aération et le processus de fermentation.

LE COMPOSTAGE, UN PROCÉDÉ INDUSTRIEL ÉCOLOGIQUE ET FIABLE

Le compostage est une solution écologique, fiable et durable pour le traitement et la valorisation des boues d'épuration et des déchets verts. En outre, il répond parfaitement aux exigences de la nouvelle réglementation.

Le procédé choisi est le compostage avec aération forcée en milieu confiné. Expérimenté sur différentes plates formes de compostages, ce procédé offre toutes les garanties sur le respect de l'environnement, la qualité du produit final, et la traçabilité de la filière de traitement.

UN PRODUIT FINAL 100% D'AVENIR

• Un produit 100 % écologique déshydraté, stabilisé, hygiénisé, sans odeur, facile à stocker, riche en matière organique.

• Un produit 100 % fiable. Les analyses effectuées à chaque étape du traitement permettent d'assurer la qualité du produit final et de garantir la traçabilité de la sortie de la station d'épuration à la valorisation agricole.

• Un produit 100 % utile, riche pour l'agriculture. Il est également adapté aux aménagements urbains, ruraux et forestiers.

UNE FILIÈRE SÉCURISÉE

Les analyses effectuées à chaque étape du traitement permettent d'assurer la qualité du produit final et de garantir la traçabilité de la sortie de la station d'épuration à la valorisation agricole dans le cadre du plan d'épandage.

34 paramètres sont mesurés sur tous les lots de compost afin de déterminer la conformité du produit pour la valorisation en agriculture.

LE COMPOSTAGE, MODE D'EMPLOI

Les boues brutes sont mélangées avec le co-produit. Le mélange des deux est placé pendant quatre semaines dans des tunnels confinés de 30 mètres de long avec aération forcée ascendante. Au bout de quatre semaines, le mélange est passé au crible et les deux tiers du co-produit sont récupérés et recyclés.

Le compost doit encore passer par une phase de maturation qui dure quatre à six semaines avant d'être de nouveau criblé, stocké puis valorisé en agriculture. ■

LES CARACTÉRISTIQUES DE L'USINE DE BOURGES.

Situé sur un site de 15 000 m², le bâtiment comprend au total sept zones, construites sur 1800 m² :

• La zone de réception, mélange et criblage.
Il s'agit d'une zone de bâtiment couverte, fermée, ventilée et désodorisée comprenant des casiers pour la réception des boues, le stockage des écorces broyées, le stockage des refus de compost de déchets verts, le stockage du mélange boues-co-produits obtenu avec un godet mélangeur, le compost criblé, le stockage des refus de crible (co-produits recyclables). Il s'y ajoute une voie de circulation centrale, un quai avec deux portes sectionnelles pour les livraisons des boues dans les casiers prévus à cet effet, et une porte sectionnelle pour la livraison des co-produits et l'accès des engins évoluant dans le bâtiment.

• La zone de fermentation.
Cette zone est couverte, fermée, ventilée et désodorisée. Elle se compose de deux modules disposés en vis-à-vis, soit 2 x 4 tunnels de fermentation aérobie, d'une voie de circulation centrale commune avec la zone de réception, mélange et criblage, et d'une porte sectionnelle d'accès à l'extérieur du bâtiment.
Les systèmes de ventilation et de régulation sont situés dans les passages techniques.

• La zone de désodorisation.
Cette zone comprend un casier de désodorisation biologique pour l'épuration des gaz pour chacun des deux modules de tunnels.

• La zone de maturation.
Cette zone du bâtiment est couverte et comprend 4 casiers de maturation ventilés par insufflation d'air dans les tas.

• La zone de stockage.
Cette zone, non couverte, comprend des casiers de stockage du produit fini, et une voie de circulation centrale commune avec la zone de maturation.

• La zone d'exploitation.
Cette zone, située à l'extérieur du bâtiment central, comprend un local d'exploitation, un atelier pour l'entretien courant des engins, et d'autres locaux pour le stockage des échantillons et pour la ventilation.

• La zone extérieure.
Cette zone comprend un quai permettant l'accès à la plate-forme, la livraison des boues, des co-produits, un pont bascule, et un parking…

Les aires extérieures sont adaptées au volume de matières premières traitées et aux manœuvres de livraison pour les opérations de dépotage et de chargement. Le centre de compostage sera clôturé et équipé d'un portail de façon à interdire l'accès à toute personne non autorisée.

LE FINANCEMENT DES TRAVAUX.

Le financement des travaux sera pris en charge par la Société Lyonnaise des Eaux, avec une aide financière de l'Agence de l'eau.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

FFDM-PNEUMAT

Cette entreprise installée à Bourges depuis 1946, emploie aujourd'hui plus de 150 personnes. Son activité s'est développée et diversifiée au fil du temps autour de trois domaines d'activités distincts sur une surface totale de plus de 20 000 m², (dont 6 500 m² couverts).

Jusqu'en 1999, FFDM-PNEUMAT était installé au Prado. Suite à la volonté de Serge Lepeltier de faire du Prado une zone de loisirs pour pallier le départ de Luchaire, l'entreprise a été transférée à son adresse actuelle.
FFDM-PNEUMAT est aujourd'hui installé sur un site unique :
78/80 avenue de la Prospective à Bourges • Site : http://www.ffdm-pneumat.com
Plus de 9 Millions d'euros de chiffre d'affaires pour 2004

L'outil de production est composé de plus 400 machines spéciales pilotées par une main d'œuvre qualifiée. L'objectif prioritaire de l'entreprise est de fournir à ses clients un service complet de la définition du besoin à la fourniture du produit, avec une forte exigence en terme de qualité et de fiabilité. Chaque domaine a ses propres réseaux, commercial et de distribution. Le développement de la société dans ses diverses activités, instruments dentaires, fraises dentaires et forets d'implantologie, machines pneumatiques et outils coupants, lui a permis de conforter sa position sur son marché. Son professionnalisme est reconnu au travers de ses marques commerciales THOMAS et PNEUMAT. La société alloue chaque année un budget important à la recherche et au développement de nouveaux produits. Plus de 30 % de son chiffre d'affaires est réalisé à l'export.

UNE ENTREPRISE CERTIFIÉE ISO 9001, VERSION 2000 ET GMED

(CERTIFICATION PROPRE AUX DISPOSITIFS MÉDICAUX)

Dès sa création, la société FFD (Fabrique de Fraises Dentaires) avait pour objet la fabrication de matériels dentaires, et plus précisément de fraises. A cette activité est venue se greffer rapidement la production d'instruments dentaires, puis dernièrement la production de forets d'implantologie. Actuellement, ce département de l'entreprise emploie environ 80 personnes. La production, (plus de 600 000 instruments dentaires par mois entre autres), s'effectue sur des machines spéciales avec une finition manuelle, ce qui requiert beaucoup de savoir-faire. Plus de 80% de son chiffre d'affaires est destiné à l'exportation, cette activité a son propre réseau de distribution qui sillonne le monde entier. Pour ce secteur, l'entreprise fait partie des six premiers fabricants mondiaux. Chaque année, l'entreprise est présente sur les salons dentaires pour dévoiler ses nouveautés, comme dernièrement "l'extracteur de pivot" avec son coffret stérilisable. Le dernier salon fut celui de Paris et le prochain celui de Sao Paulo au Brésil.

L'extracteur de pivot dévoilé par Christian Fontaine, Directeur Général

EN 1962 FFD DEVIENT FFDM

La société a développé le "département outils coupants mécaniques en carbure de tungstène". La société est alors devenue "FFDM". Dès cette époque, les outils réalisés ont été utilisés pour les nouveaux matériaux dont ceux employés en aéronautique. Depuis cette date, l'expérience acquise a été transposée dans d'autres domaines de l'industrie tels que l'automobile, l'armement, la mécanique de précision et plus récemment dans celle du façonnage des matières plastiques, des matériaux composites et du titane.

Actuellement, ce secteur d'activité emploie 45 personnes pour la conception, la réalisation de prototypes, et pour la production d'outils. Plus de 50 % de sa production sont réalisés avec des outils spéciaux adaptés à l'application des clients. Le troisième secteur d'activité s'est mis en place à partir de 1972 après le rachat de la Société d'Etude et d'Application Industrielle, cette activité s'articule autour de la fabrication de machines pneumatiques, comme les perceuses, visseuses, clés d'angle, meuleuses…

AIRBUS CLIENT DE FFDM

Les principaux clients sont dans les secteurs de l'automobile, de la mécanique générale et de l'aéronautique. A noter que pour ce dernier secteur, FFDM-Pneumat a fourni le matériel de vissage pour l'A380 d'Airbus. La Société a développé et a été homologuée par le secteur aéronautique avec un nouveau produit, une unité de perçage automatique, permettant de réaliser les perçages sur avion. Riche de son expérience de plus de 40 ans, sa spécialité est la conception et la réalisation de machines de vissage pour accès difficiles. ■

LES RENDEZ-VOUS DE FFDM-PNEUMAT EN 2005

Principaux salons : Sao Paulo (janvier 2005),
Chicago (février 2005), Lyon (mars 2005),
Cologne (avril 2005), Pékin (juin 2005), Montréal (août 2005),
Milan (octobre 2005), Paris (novembre 2005).

Plaimpied-Givaudins Le cap de l'évolution raisonnée

A une encâblure de Bourges, les pieds dans l'eau du Val d'Auron, Plaimpied-Givaudins respire l'air des embruns campagnards. Mais, hissant haut ses atouts historiques touristiques, la commune favorise un développement harmonieux autour d'une grande priorité : la qualité de vie.

MICHEL DUCAMP, MAIRE DE PLAIMPIED-GIVAUDINS.

UN VILLAGE AU PATRIMOINE HISTORIQUE.

Avec presque 1800 habitants, et ses deux communes réunies en 1842, Plaimpied-Givaudins ne prend pas du tout ombrage de grandir aux côtés de sa grande sœur berruyère. Petite mais futée, la commune sait qu'elle a des trésors que l'on trouve, sans carte, en ouvrant les yeux. *"Sur Plaimpied, il y a de nombreux centres d'intérêt : le centre historique autour de l'abbatiale, le canal de Berry, le lac d'Auron que nous partageons avec Bourges"*, voilà un résumé positif de Michel Ducamp, maire depuis 2001 et dans la vie municipale depuis 1989.

UN TRÉSOR DE L'ART ROMAN

Effectivement, le centre bourg vaut, sans aucune hésitation, le détour. L'ancienne abbaye Saint-Martin, dont les premières fondations remontent au XI[e] siècle, est un joyau de l'art roman. Créée sur les berges de l'Auron, elle devînt rapidement une étape pour les pèlerins reliant Chartres au Puy-en-Velay. On peut se faire plaisir en visitant l'abbatiale. La maison de chanoines et de l'abbé, la maison du prieur, la ferme et les dépendances avec une grange des dîmes bien conservée et enfin les communs sont toujours debout. La mairie s'est récemment porté acquéreur de ce patrimoine exceptionnel et du parc attenant. Elle y a installé une partie de ses services et projette pour 2005-2006 d'aménager le parc, pour l'ouvrir aux habitants, avec une aire de jeux, un belvédère, un square…

QUE D'EAU, QUE D'EAU !

Le lit de l'Auron laissa place, entre 1824 et 1839, à la construction du canal de Berry, longé par les chemins de halage et les peupliers. Si le canal est aujourd'hui désaffecté autant dire que les promenades y sont des plus belles et des plus agréables quelque soit la saison. *"Nous essayons de mettre en valeur le canal"* explique Michel Ducamp. *"Le fait que l'on maintienne cette portion en eau permet de passer de bons moments à la pêche, en balade, à pied et à vélo, ou à observer la faune et la flore très riches. Plaimpied-Givaudins partage également la gestion du lac d'Auron avec Bourges. L'implantation de la piste cyclable autour du lac est un excellent exemple de la réflexion qui est conduite. Un tiers de sa surface en eau est sur notre territoire y compris la plage. On ne peut pas dire que la fréquentation du lac a une incidence sur l'économie du centre bourg mais nous cherchons des solutions"*.

Parmi celles-ci figure le projet d'une liaison cyclable vers Plaimpied dans l'axe de la trouée verte et la réalisation de chemins de randonnées pour compléter les deux existants.

«Plaimpied n'est pas une cité dortoir.»

L'APPUI DE L'AGGLO

La municipalité n'est jamais restée sur ces images d'Epinal. *"80% des habitants travaillent dans l'agglomération mais Plaimpied n'est pas une cité dortoir"* tient à préciser Michel Ducamp. *"Notre population est jeune et dynamique. La commune est très attractive pour toutes les catégories socioprofessionnelles. Des logements locatifs gérés par des organismes privés favorisent l'implantation des jeunes."* La commune offre une centaine d'emplois du côté de sa ZAC, dont les 5 hectares sont complets. Dans le cadre de Bourges Plus nous avons proposé la création d'une ZAC intercommunale de 25 h afin de développer l'emploi sur place. Le développement économique et l'emploi doivent être des priorités pour Bourges Plus. L'Agglo permet une réflexion à l'échelle d'un territoire cohérent de 100.000 habitants afin de créer un ensemble en réseau. "*Nous attachons aussi une grande importance au développement des transports en commun sur ce territoire. C'est un enjeu majeur pour l'Agglo et le SIVOTU. Dans l'avenir, Bourges Plus doit représenter quelque chose de fort et d'important pour nos communes. Il y a tant à faire"*

DES PLAIMPIÉDOIS CHOYÉS

Les Plaimpiédois ne rentrent donc pas seulement dormir. Ils profitent de leur commune. *"Nous avons tenu à conserver et à développer le commerce local et nous avons boulangerie, pharmacie, maison médicale, supérette, garage, bars, restaurants, sociétés de services…"*. Plaimpied a même, depuis 2 ans, un pôle commercial en centre-ville, avec place aménagée, qui a permis de doubler le chiffre d'affaires de La Poste, les commerces environnants bénéficiant également de ce nouveau dynamisme.

"Nos priorités sont clairement affichées : la qualité de la vie, le maintien et le développement des services de proximité, à deux pas de la grande ville, avec école, plus d'une vingtaine d'associations actives et un cadre dans le centre bourg que l'on veut harmonieux." résume le maire.

LE CANAL DE BERRY

POUR TOUT LE MONDE

Côté école, là-aussi, la mairie a osé recréer un espace cohérent destiné aux enfants. Depuis 2001, la Maison de l'Enfance regroupe 9 classes maternelles et primaires, avec environ 200 enfants, de superbes cours de récréation et une salle de motricité. Elle abrite également la cantine avec une centaine de pensionnaires, l'accueil péri-scolaire, le centre de loisirs. Le rêve pour les parents. Les ados ne sont pas oubliés. Ils ont à leur disposition depuis 1990 un Point Rencontre Jeunesse et la mairie vient de leur demander de réfléchir sur des actions à engager pour eux comme l'aménagement d'un espace multisports. A suivre.

Et les anciens ? La recette de résidence pour seniors, mise au point par la SA HLM Jacques Cœur à Berry-Bouy, a séduit Plaimpied. Elle verra le jour en 2005-2006, à proximité de la supérette et de la maison médicale, et offrira 10 à 12 logements aux Plaimpiédois mais également aux personnes extérieures.

DES INFRASTRUCTURES POUR LES ENFANTS

QUI VA PIANO, VA SANO

Cette résidence pour séniors viendra combler un terrain enclavé au cœur de la commune. Pour Michel Ducamp *"cela va donner de la cohérence au bourg. Dans le cadre du Plan Local d'Urbanisme (PLU), nous voulons avant tout maîtriser le développement de la commune et que l'ensemble devienne homogène et équilibré. Cela veut dire que nous construirons 20 à 30 logements par an, que nous allons créer des liaisons entre les quartiers avec l'aménagement de voies piétonnes et cyclables, de balises de sécurité…"*. Enfin de nouvelles liaisons de transport en commun à la carte, du style Créabus, répondront, d'ici quelques temps, aux nombreuses demandes des habitants de tous âges.

«…nous voulons avant tout maîtriser le développement de la commune…»

En attendant de vous implanter à Plaimpied-Givaudins, allez donc y faire une petite sortie à pied ou à vélo. Vous n'aurez pas de difficultés dans les parcours. L'origine de Plaimpied vient du latin Planum-podium : plate colline arrondie. ■

MONSIEUR LE MAIRE, MICHEL DUCAMP, ET SES ADJOINTS

Dans chaque numéro d'Infos Plus, nous vous proposons le portrait d'une commune de Bourges Plus. Dans le prochain numéro, nous vous présenterons la commune de **Saint-Doulchard.**

infos PLUS

Le journal de la Communauté d'agglomération Bourges Plus

N°7 • Janvier 2005

Bourges Plus : 23-31, Boulevard Foch • BP 500 • 18023 Bourges cedex
Tél : 02 48 48 58 58 • Fax : 02 48 48 58 60 • Mail : info@agglo-bourgesplus.fr

• **Directeur de la Publication :** Serge LEPELTIER • **Rédacteur en Chef :** Jean LLARI
• **N° ISSN :** 1763-9476 • **Dépôt légal :** à parution
• **Conception maquette et réalisation :** Kéops Concept • **Impression :** Touraine Rotos Vincent
• **Diffusion :** Adrexo (49 000 exemplaires) • **Crédit photos :** Marie JAURAND / Ville de Bourges.
Journal imprimé sur papier recyclé.